

## PMU

09-05-2019

En 1927, la femme française n'a pas le droit de vote. Lorsqu'elle est mariée, elle doit demander l'autorisation de son époux pour ouvrir un compte en banque. Mais la révolution des m&oeil;urs a commencé. La Française peut jouer au Pari mutuel &ndash; qui deviendra le PMU en 1930 &ndash; et faire des rencontres sur les champs de course.

La presse s'en fait l'écho, non sans liberté !

Jean-Jacques  
Salomon

jjsalomon@oomark.com